



Le 7 juillet 2020

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité (BAL-002-3, BAL-005-1, COM-001-3, FAC-001-3 et FAC-003-4).
Votre dossier : R-4104-2019 - Notre dossier : R058875 JOT**

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »), dépose par la présente les corrections exigées par la communication de la Régie du 30 juin 2020 en suivi de la décision D-2020-067 (la « **Décision** »).

Le Coordonnateur dépose ainsi le *Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité*, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces révisées **HQCF-3, documents 1 et 2**, lesquelles reflètent les modifications contenues à la pièce B-0137 du dossier R-3996-2016 Phase 3. Le Coordonnateur a également fait quelques corrections de coquilles, visant uniquement la forme et non le contenu du Glossaire, qui étaient présentes dans la pièce B-0137, telles l'omission de parenthèse ou la correction des renvois à l'index.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations,

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL, avocate

c. c. Intervenants (par courriel seulement)